

OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) EXPÉRIENCE CLIENT / VENTE AU DÉTAIL PRODUITS D'AGRICULTURE URBAINE

La Ferme de Rue Montréal est une microferme à impact social dont la mission est de stimuler l'émergence de l'agriculture urbaine comme solution à la fois inspirante et active sur plusieurs enjeux de société.

DESCRIPTION

Sous la supervision du responsable de la commercialisation, ton rôle est d'assurer l'expérience client dans la présentation, la vente de produits d'agriculture urbaine qui ont un impact écologique et social. Tu participeras aussi à la préparation des cultures et des commandes pour te permettre de mieux comprendre la culture et les produits que tu proposeras aux clients.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer la préparation des espaces et prendre soins des plants mis en vente;
- Effectuer le rangement et nettoyage des espaces;
- Assurer le service clients (conseils et assistance);
- Participer à la préparation des commandes;
- Assister sur la ferme à la culture, la préparation des récoltes et la mise en marché des produits à vendre;
- Toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS – APTITUDES RECHERCHÉES

- Expérience en service client ou intérêt démontré;
- Dynamisme et motivation pour l'agriculture urbaine et ses bienfaits;
- Curiosité et désir d'apprendre;
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Sens de la débrouillardise, de l'initiative, attitude proactive;
- Minutie et rigueur, bon sens de l'organisation, de l'observation et de l'autonomie;
- Bilinguisme fonctionnel;
- Très bonne capacité à travailler sous pression;
- Excellentes aptitudes à travailler et communiquer en équipe;
- Permis de conduire (un atout).

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps complet : 35 à 40 heures / semaine
- Salaire horaire : 14\$
- Horaire de travail variable du lundi au dimanche entre 8h et 19h (Établie en fonction des besoins du projet et de ta disponibilité)
- Contrat de 8 à 12 semaines (possibilité de renouvellement)
- Être âgé(e) de 15 à 30 ans au début de l'emploi;
- Être un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à laquelle on a accordé une protection en tant que réfugié en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- Avoir légalement le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux et territoriaux pertinents.

*Les étudiants étrangers ne sont pas admissibles. Les immigrants récents sont admissibles s'ils sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada.

Pour soumettre votre candidature : infofermederue@gmail.com

Date Limite : avant le 13 mai

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

